

La coopération dans le développement durable entre la France-Réunion et Maurice Alliance des îles sœurs pour le développement de la transition écologique

Le 27.01.2020 maj 25.05.2020

Il existe entre Maurice et La Réunion deux accords-cadres signés en janvier 2011. Le premier concerne le « chapeau » de la coopération avec La Réunion et mentionne dix axes dont un sur le Développement Durable (accord-cadre entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Maurice sur la coopération régionale entre Maurice et La Réunion). Cet accord cadre a été tacitement reconduit en janvier 2016 et reste valable durant 5 ans.

Le second accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Maurice, relatif à une coopération sur le développement durable et la maîtrise de l'énergie, a également été signé en janvier 2011 (en marge de l'accord principal) pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'un accord détaillé comportant des objectifs, d'un plan d'action et d'un programme. Il a permis de nombreuses réalisations dans la coopération sur le développement durable, et afin de maintenir la bonne cohésion, une nouvelle version de cet accord avait été préparée en 2017 (validé en conseil des Ministres de Maurice) cependant il n'a pas (encore) été signé.

Transition énergétique

La coopération dans l'énergie est l'une des plus abouties avec notamment le Programme d'Efficacité Energétique (PNEE) qui permettra à Maurice d'effacer à terme 42 MW électrique du réseau. Ce programme national a démarré sur un projet pilote impliquant les industriels (ADIR – La Réunion et AMM – Maurice) en 2008 et a pris son envol avec la mise à disposition d'un Volontaire de Solidarité International (VSI), Mickaël APAYA, par la Région Réunion en 2012 et appuyé par Catherine GRIS (AMM) et Raj MAKOOND (Business Mauritius). Dix ans plus tard, cette coopération entre industriels est devenue un programme national grâce à un partenariat Public-Privé soutenu par l'AFD, l'UE et le MEPU (Ministère de l'Energie et Public utilities) pour une enveloppe de 2 millions €. La Réunion appuie le développement de la filière d'Efficacité Energétique (EE) à Maurice grâce aux transferts de compétences et technologies et depuis 2018 ce programme est en déploiement sur la zone Océan Indien avec la COI (compétences réunionnaises et méthodologie mauricienne) avec des pistes sur l'Afrique.

Cet appui en RH avec le VSI a également permis de structurer une initiative privée de la transition énergétique. Mickaël APAYA qui est désormais employé par Business Mauritius (organisme représentant l'ensemble du secteur privé) a structuré des comités et anime le déploiement de cette transition notamment grâce à des réunions publiques trimestrielles appelées Nou L'enerzi (notre énergie). Ces séquences réunissent à la fois les acteurs du secteur privé, le gestionnaire du réseau et le Ministère (MEPU) ainsi que la société civile et les bailleurs de fonds internationaux. L'AFD a d'ailleurs décidé de confier l'assistance technique de la 3ème ligne de crédit SUNREF (AFD – UE) à cette entité, gage de leur sérieux et de leur rôle sur le sujet.

Sur les énergies renouvelables, la technologie qui domine le paysage est sans surprise le photovoltaïque avec 100 MW de capacité installée en 2019 contre 15 MW en 2014 et surtout l'objectif d'atteindre 233 MW PV (et 39 MW d'éoliens) en 2025. Ce déploiement des EnR a été appuyé par la France avec notamment le concours de l'AFD, de l'ADEME, de la SPL Energie Réunion, et d'EDF. L'ADEME et la SPL Energies Réunion (Région Réunion) ont appuyé la création de l'observatoire de l'énergie (EEMEO) pendant qu'EDF et l'ADEME travaillaient de concert sur les conditions techniques de raccordement des producteurs sur le réseau ainsi que les premiers appels d'offres des centrales de 2 MW. L'ensemble de ces actions ont été soutenues financièrement par l'AFD qui a également commandité des études du réseau et co-investi dans des solutions de stockages (batteries lithium 2x2MW) pour permettre d'intégrer au mieux les énergies nouvelles (rehaussement du réseau, lissage, ...). A ce jour, 4 entreprises françaises installent avec leurs partenaires mauriciens les fermes photovoltaïques au sol, 1 entreprise (Quadran) a installé une ferme éolienne de 9.9 MW et deux PME de La Réunion déploient des petites centrales photovoltaïques avec leurs partenaires mauriciens (joint-venture).

Avec le PNUD, l'AFD a permis cette transition énergétique avec non seulement une assistance technique (et études notamment Mott Mac Donald) et également en déployant la ligne de crédit SUNREF (en partenariat

avec l'UE) qui a permis aux ménages et entreprises d'avoir accès à un outil de financement et surtout aux banques (MCB, SBM,...) de se former et d'accompagner cette transition énergétique. Actuellement, l'AFD soutient la structuration et le renforcement du régulateur URA (équivalent CRE) qui permettra de déployer une transition énergétique juste et équitable. Concernant le MAuritus Renewable ENergy Agency (MARENA), organisme en charge de la promotion et soutien au déploiement de la filière EnR, la France via La Réunion a accompagné cette agence équivalente à la SPL Energies Réunion et l'ADEME.

Des pistes de collaboration ont également été engagées sur le sujet de la biomasse avec notamment le FEXTE Biomasse (outil de l'AFD) qui a permis aux acteurs et décideurs de la filière énergétique de La Réunion et de Maurice de se concerter sur un rapprochement des deux îles sur le sujet de la production d'électricité à partir de la biomasse (capacité électrique quasiment similaire, mêmes enjeux vis-à-vis du territoire insulaire et limité, ...). Il s'agit ici d'un enjeu important dans la mesure où La Réunion ne s'approvisionnera plus en charbon en 2023 (PPE) et que Maurice souhaite également changer sa méthode de production vis-à-vis du fossile (charbon).

Sur l'Energie Marines des Mers, avec des projets similaires (SWAC, CETO) les îles sœurs commencent à explorer des pistes de coopération avec une réunion de travail récente entre l'Université de La Réunion (Dr Jean CASTAING-LASVIGNOTTES et Pr Khalid ADDI), le Mauritius Oceanography Institute (MOI), et l'Université de Maurice (UoM). Une mission de découverte vers La Réunion sera structurée courant 2020 sur les sujets OTEC, SWAC.

Il existe également une coopération (naissante) autour des sujets de la gestion de l'eau. L'AFD a déployé un FEXTE Eau en partenariat avec l'Observatoire de l'Eau de La Réunion et le MEPU en 2019 avec pour objectif de créer un outil similaire et adapté au territoire mauricien. Cet observatoire permettra d'avoir une cartographie et sera un outil important pour les décideurs.

Les enjeux futurs : normalisation, transition saine et équitable, Chauffe-Eau Solaire (CES)

Transition vers une agriculture durable pour une certaine sécurité alimentaire

La France à travers La Réunion, soutient la transition agricole depuis 2014 grâce au CIRAD qui est fortement actif sur les sujets de R&D, formation, animation de réseau et veille sanitaire.

En 2014, une cartographie des utilisations des produits phytosanitaires a été effectuée par le CIRAD sur demande de la Chambre d'Agriculture de Maurice (MCA) et sur financement AFD. Les résultats ont permis de poser les bases du programme d'agriculture raisonnée (ou Smart Agriculture) et la Région Réunion et l'Union Européenne (à travers le programme Interreg) ont cofinancé 2 postes de VSI mis à disposition de la Chambre d'Agriculture de Maurice pour appuyer le déploiement de ce programme pilote sur le territoire mauricien. L'objectif est de former une vingtaine (10 gros et 10 petits) d'exploitants agricoles aux pratiques de l'agriculture raisonnée (moins d'intrant chimique grâce aux solutions naturelles). Depuis 2018, l'Union Européenne a renforcé l'initiative en soutenant financièrement le projet (450 000 €) à travers le FED. Le CIRAD intervient régulièrement (2 missions par an) en concordance avec le programme.

En parallèle, la Région Réunion et l'Union Européenne (à travers le programme Interreg) aux côtés de soutiens du secteur privé (MCB, ECLOSIA...), et de l'Ambassade de France ont soutenu le projet Expansion en Maraichage Biologique avec Expertise Océan Indien (EMBEROI), mis en œuvre par les ONG Vélo Vert et Isolife, qui a consisté au jumelage de 10 petites exploitations agricoles à Maurice avec 10 exploitations à La Réunion. Deux formateurs sont intervenus durant 2 ans sur les deux îles pour former aux pratiques agro-écologiques une trentaine de personnes. Deux guides faunistiques et floristique ont été produits et permettent ainsi aux agriculteurs de reconnaître les pestes et leurs solutions naturelles (auxiliaire de culture...).

Ces deux projets de coopération ont été déployés en partenariat avec les acteurs institutionnels de Maurice et notamment le Food and Agricultural Research Extension Institute (FAREI) du Ministère de l'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire. Un exemple de partenariat public-privé-bailleurs de fonds internationaux qui se rapproche du programme national d'efficacité énergétique et qui devrait sous peu prendre une ampleur importante.

Depuis 2018, et sur demande du secteur privé (Business Mauritius et Chambre d'Agriculture) l'Ambassade de France et la Région Réunion travaillent de concert sur la mise en opération d'une formation professionnelle agricole avec composante en agro-écologie. Cette formation répond à une attente des opérateurs qu'ils soient institutionnels ou privés. A ce titre, l'EPL FORMATERRA de St Paul (La Réunion) a effectué une mission de

préfiguration en décembre 2018 (financement Ambassade), puis un diagnostic du système agraire (avec une classe de BTS, sur financement INTERREG – Région Réunion) et devrait d'ici la fin 2020 corédiger un programme de formation et des cursus pour un déploiement mi-2021 (avec un financement de la Région Réunion, au titre de l'amorce à un futur projet Interreg)

Concernant Rodrigues, depuis 2015, le CFPPA de St Joseph (La Réunion) accompagne les formations de diplômantes (CAP et BPA agricole) dans le lycée agricole (inauguré en juillet 2019) de Rodrigues. Grâce aux financements d'INTERREG et de la Région Réunion, 75 personnes ont ainsi été formées aux pratiques agricoles avec une orientation agro-écologique. Tout comme pour Maurice, le CIRAD est un partenaire important pour Rodrigues, avec non seulement un accompagnement sur la structuration de la filière valorisation des produits du terroir (haricot rouge, petit piment) mais aussi sur l'appellation contrôlée de certaines pépites à fort potentiel (Limon). A ce propos une récente mission (sept 2019) de QUALIREG (porté par le CIRAD) a permis de faire un état des lieux du projet d'extraction du limon à Rodrigues. Concernant la sécurité alimentaire, face à la crise sanitaire (fièvre aphteuse) de 2016, la Région Réunion avec l'appui du CIRAD a envoyé du matériel de biosécurité aux autorités de Rodrigues afin d'aider l'île voisine à contrôler l'épidémie et surtout permettre de remettre au plus vite leur filière d'élevage.

Dans l'ensemble, cette coopération pour une agriculture durable a deux objectifs ; le premier est d'améliorer la couverture des besoins alimentaires par une production locale. Et le second consiste à appuyer l'amélioration de la qualité des productions agricoles à Maurice pour ensuite effectuer une cartographie des productions dans les îles sœurs et déterminer des rotations complémentaires. Cela permettra de créer des échanges commerciaux de produits agricoles.

Au niveau de la canne à sucre, La Réunion et Maurice ont collaboré dans le passé avec l'utilisation commune d'une variété de canne plus énergétique. Une réflexion est en cours sur l'évolution de la biomasse (cf partie transition énergétique).

Des pistes de collaboration ont été engagées sur le sujet de la biomasse avec notamment le FEXTE Biomasse (AFD) qui a permis aux acteurs et décideurs de la filière énergétique de La Réunion et de Maurice de se concerter sur un rapprochement des deux îles sur le sujet de la production d'électricité à partir de la biomasse (capacité électrique quasiment similaire, même enjeux vis-à-vis du territoire insulaire et limité, ...). Il s'agit ici d'un enjeu important dans la mesure où La Réunion ne s'approvisionnera plus en charbon en 2023 (PPE) et que Maurice souhaite également changer sa méthode de production vis-à-vis du fossile (charbon).

Sur le volet régional grâce au programme INTERREG (UE) et la Région Réunion, il est bon de citer la grande implication du CIRAD sous la COI avec notamment le projet : « Traquer les risques sanitaires dans l'océan Indien avec une approche One Health » (TROI) qui, dans le cadre de la Plateforme Régionale de Recherche Agronomique pour le Développement (PRERAD), avait pour but de maîtriser les risques zoo-sanitaires dans l'océan Indien à la fois pour préserver la santé des populations et des élevages et pour sécuriser l'économie de l'élevage dans l'océan Indien. Cette action, réalisée en coopération avec les partenaires de la zone (et notamment les Services Vétérinaires – DVS), a contribué à une meilleure connaissance & surveillance des maladies animales ainsi qu'à l'identification de facteurs favorables à l'introduction de celles-ci.

Enfin, grâce au projet EPIBIO (Epidémiosurveillance et biocontrôle dans le sud-ouest de l'océan Indien), le CIRAD a également pu renforcer le réseau de protection des végétaux sur le territoire de la zone océan Indien afin de protéger la biodiversité et augmenter la sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique. Ce projet s'appuie sur le réseau de partenariat établi en santé végétale (PRPV) et s'intègre lui aussi complètement dans les objectifs de la PRERAD. EPIBIO a ainsi permis de renforcer les capacités nationales et régionales dans les domaines de la protection de l'environnement et la durabilité de l'agriculture, la gestion des macro-organismes invasifs et des maladies émergentes végétales dans la zone océan Indien.

Ces deux projets illustrent une volonté de préserver la faune et la flore dans la région sud-ouest de l'océan Indien à la fois dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de protection des écosystèmes mais aussi pour garantir la pérennité du secteur agricole dans les îles de la région.

Développement de l'économie circulaire, une filière qui s'annonce prometteuse...

Sur le sujet de la gestion des déchets et notamment le déploiement de l'économie circulaire à Maurice, L'AFD est de nouveau un des principaux soutiens à la fois au gouvernement et au secteur privé.

A ce jour, il existe une filière structurée de collecte des déchets ménagers et l'île Maurice s'intéresse désormais à la valorisation (recyclage...) pour pallier à l'enfouissement.

En 2017, l'AFD a financé une étude sur la mise en opération d'un éco-organisme spécialisé dans la collecte et recyclage des Déchets d'Équipement Electroniques et Electroménagers (DEEE). La Mauritius Chamber of Commerce & Industry (MCCI) a porté le projet et s'est appuyé sur le modèle déployé en France (notamment à La Réunion) pour structurer un mécanisme similaire. La mise en œuvre de cet éco-organisme est prévue pour le début de 2020. Il est bon de mentionner qu'une entreprise de La Réunion (RVE) a ouvert une filiale avec un partenaire local depuis 2012 et retraite des milliers d'ordinateurs principalement d'entreprises internationales et locales (KPMG, E&Y, MCB,...).

Concernant les déchets ménagers, la première phase de la stratégie et plan d'action pour une nouvelle gestion des déchets solides a été financé par l'AFD en 2017 avec pour objectif une implémentation de la phase 2 sous peu. Cette nouvelle stratégie qui fait la part belle au recyclage avec la mise en opération de déchetteries, et de la collecte en porte à porte dans la phase pilote est surtout catalyseur d'une économie circulaire.

Sujet important pour la Région Réunion qui a proposé à Maurice de structurer un nouvel axe de la coopération en juillet 2019, par l'entremise du Président du Conseil Régional de La Réunion lors d'une réunion avec le Premier Ministre Pravind JUGNAUTH. En décembre 2019, sur invitation du Ministère de l'Environnement, Mme Nathalie NOËL a présenté le système de gestion des déchets de La Réunion ainsi que la structuration de l'économie circulaire sur le territoire. Le Ministre de l'Environnement, du Changement Climatique et de la Gestion des Déchets, M. Kavy RAMANO, est venu en mission à La Réunion (29 – 30.01.2020) afin de découvrir les solutions de gestion des déchets (centre de tri, collecte, tri à la source,...) et d'économie circulaire (pneumatique, éco-participation...) déployés sur le territoire. Sa visite a permis de structurer une coopération forte avec les acteurs à la fois privé (Cluster Green, entreprises) et institutionnels (ADEME, DEAL, Région Réunion). Les deux territoires se sont engagés à faciliter l'émergence d'une filière économie circulaire commune notamment grâce à la mise en place des éco-organismes.

...Appuyée par le secteur privé

Du côté du secteur privé, l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIOI - sur financement AFD) dirige une étude de faisabilité sur la mutualisation des déchets (plastique PET, batterie, et huiles) entre La Réunion, Maurice et Mayotte. Cette étude vient en soutien aux initiatives et souhaits de La Réunion et Maurice de mutualiser les déchets afin d'atteindre la masse critique non seulement pour bénéficier d'économies d'échelle mais surtout pour des projets d'investissements industriels sur l'un des deux territoires (Ex projet d'usine bottle to bottle – bouteille PET propre à la consommation). Pilotée par Business Mauritius, et le Cluster GREEN ainsi que l'ADIR, deux dossiers de demandes de subventions pour des projets de coopération ont été soumis à la Région Réunion. Ces projets consistent pour le premier à accompagner la mise en opération d'un éco-organisme multi secteurs (ou de la filière Responsabilité Elargie du Producteur – REP) qui serait en charge de rassembler, collecter les fonds et recycler les déchets des entreprises/industriels/importateurs et le second projet, porté par l'AMM (Bruno DUBARRY), consiste à établir une réflexion commune sur l'écoconception en milieu industriel.

Le sujet de l'économie circulaire est un axe de coopération prometteur pour les deux îles dans la mesure où l'ensemble de la structure est à déployer à Maurice et que La Réunion peut aisément accompagner par de l'assistance technique et ainsi permettre l'émergence de ce nouveau pilier de l'économie. Tout comme pour l'efficacité énergétique, le rapprochement des îles sœurs sur ce sujet permettra ensuite un déploiement sur la zone OI et en Afrique. Les acteurs du privé et notamment la MCB avec Lokal Is Beautifull (appuyé par le bureau UTOPIES) fait la part belle à une économie plus localisée voir régionale avec une orientation sur l'économie circulaire.

Concernant la COI, un projet d'expédition scientifique sur la pollution marines (déchets) appelé ExPLOI est en cours de structuration et permettrait de dresser un état des lieux, d'initier une sensibilisation (avec le programme eco-school) et surtout faire émerger un écosystème régionale favorable à une économie circulaire (R&D, déploiement de solutions semi-industrielles...). A nouveau, ce projet serait fortement soutenu par l'AFD et le FFEM. La Réunion porte une VSI (financement Région Réunion et INTERREG) qui a permis de co-structurer le projet ExPLOI.

Préservation de la biodiversité, un renforcement de la coopération attendu

Concernant la préservation de la biodiversité, la grande proximité des deux îles permettrait de structurer un engagement conjoint et fort.

La Réunion par l'entremise de la Région Réunion porte le projet de Chemin des Baleines dans la zone Océan Indien avec le souhait de le faire inscrire au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il en est de même sur le sujet de la préservation des tortues marines. La Réunion a développé son centre régional de préservation et de soin des tortues : KELONIA. L'institution opère dans la zone Océan indien avec des formations aux Comores, aux Seychelles.

Sur ces deux sujets (cétacés et tortues), il existe une coopération intense entre les associations des deux îles. Nous pouvons ainsi mentionner l'excellente relation entre l'association GLOBICE (de La Réunion) et la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS) sur les cétacés (observation, échanges de données, protocoles d'approche...), ou encore la venue de KELONIA à Maurice pour la formation et la sensibilisation avec le soutien de la COI et auprès de AFRC et d'ONG telles que REEF Conservation, MMCS, et Eco-Sud.

Un nouveau projet de coopération en cours de déploiement concerne la sensibilisation des enfants à la préservation du lagon. L'IRD en partenariat avec REEF Conservation a développé une mallette pédagogique et organisera durant les prochains mois une présentation et animation pédagogique dans les écoles de Maurice (et des Seychelles) appuyé par les nouvelles technologies (drone, vidéo 360° immergée, ...) grâce au soutien financier d'INTERREG (UE) et de la Région Réunion.

Concernant la préservation de la flore, La Réunion et Maurice ont travaillé conjointement sur la mise à jour de la liste de l'IUCN avec un état des lieux parfois inquiétant (espèces éteintes, plusieurs centaines classées en catégories CR...). Le Conservatoire National de Brest (CNB), a permis à Maurice de se réappropriier des espèces qui étaient stockées dans la banque de graine de Brest. Le CNB prépare actuellement un appui technique au développement et à la diffusion des connaissances sur la flore endémique (créer des cartes des végétations pour la conservation, publier le livre rouge des espèces végétales de Maurice, plan de sauvetage et d'actions opérationnelles) en partenariat avec la Mauritius Wildlife Foundation (MWF), et les Services Forestiers (Forestry Service).

Concernant la préservation de la flore, un appui de l'Observatoire Régional de Lutte Anti-Termite (ORLAT) de La Chambre des Métiers de La Réunion permettra d'établir des diagnostics des infestations de termites et des pathologies du bois dans le Jardin des Pamplemousses. La première mission en novembre 2019 a permis de poser les bases d'une coopération financée par INTERREG (UE) et la Région Réunion qui consiste à appuyer le Jardin dans leur problématique termites. Un binôme d'étudiants de l'Université de La Réunion et de l'Université de Maurice interviendra durant 6 mois, encadré par l'ORLAT afin de transmettre les compétences et le savoir-faire. Une seconde phase est prévue et permettrait à Maurice de mettre à jour la cartographie nationale des termites (la dernière édition date de 1956) et surtout de connaître les pratiques durables (et non chimiques) de traitement.

Consciente de l'importance de la biodiversité pour la zone, l'AFD a organisé le 27 février 2020 une journée autour de la biodiversité. Cette séquence qui a permis de réunir les acteurs du secteur privé, du public et de la société civile fait écho aux assises de l'Environnement organisées par le Ministère de l'Environnement de Maurice en décembre 2019. Les conclusions de la journée ont fait ressortir l'importance d'innover pour trouver de nouveaux mécanismes de financement, de renforcer une collaboration régionale, de mieux coordonner et pérenniser les actions ainsi que mieux sensibiliser les décideurs politiques. L'Agence se positionne ainsi en chef de file sur la coopération dans le domaine de la préservation de la biodiversité et devrait annoncer au courant 2020 un mécanisme de soutien financier pour les associations.

La Construction durable, un nouvel axe de la coopération porté par la Ville Durable

Le secteur de la construction bénéficie également d'une collaboration entre les deux îles. La récente mission de l'ESIROI (école ingénieur) qui a permis à 21 élèves de la 4ème année du Master spécialisation Bâtiment et énergie (bati- tropical et construction durable) de visiter des sites à Maurice (industrie, commerce, IFM...) et surtout de travailler conjointement sur 4 stations de métro qui auront la spécificité d'être des bâtiments à 0 émissions. Ce premier exercice a permis d'engager une réflexion commune sur le sujet mais surtout de

permettre à Maurice de se réappropriier le sujet de la construction et de ses enjeux sur le développement du pays (environnement, social, économique).

Le secteur privé (architectes, ingénieurs) de Maurice organise des visites de La Réunion ou font appel à des professionnels de La Réunion pour former/sensibiliser lors de séquences publiques et avec les professionnels. C'est ainsi que le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) intervient chaque année auprès de leur partenaire Green Building Council of Mauritius (GBCM) ou que le Pr François GARDE, spécialiste du bâti tropical et bioclimatique, est intervenu lors de la Green Building Week organisée au Mauritius Research Council (MRC) en 2019.

Un guide des pratiques de la construction durable en milieu tropical est en cours de préparation avec le CAUE, l'ESIROI, le GBCM et Business Mauritius avec pour mission de sensibiliser le grand public et les professionnels dans l'optique de mobiliser le secteur public qui pourrait ainsi établir des standards/labels (méthodologie EDF avec outil Perenne puis RTA DOM).

Sur initiative/organisation de l'Ambassade de France et du Club-Export et avec la mobilisation de La Réunion, un premier séminaire de la Ville Durable dans l'Océan Indien a permis en juin 2019 de rapprocher Maurice et La Réunion sur ce sujet prometteur et surtout transversal (énergie, TIC, eau...). Une première démarche en 2015 avec les Rencontres du Développement Durable Smart Cities (portées également par le Club-Export) avait fortement mobilisé. Et nous avons ainsi pu faciliter l'exportation d'entreprises de La Réunion, notamment bureau d'études, qui sont désormais en opération sur le territoire mauricien (exemple des drains naturels de LD Austral sur la Smart City de Médine, ou de l'appui d'INTEGRAL Ingénierie sur la construction de chambres d'hôtels bioclimatiques). A ce jour 4 entreprises (architectes, bureau d'étude, ...) ont déployé leurs services à Maurice en partenariat avec des opérateurs locaux. Le séminaire de 2019 a été un catalyseur qui permet également aux deux territoires de structurer une offre conjointe pour la zone Océan-Indien et l'Afrique. A ce propos, il était prévu une mobilisation commune des îles sœurs sur le sommet Afrique-France dédié à la Ville Durable.

En 2012, mentionné dans le premier accord relatif à une coopération sur le développement durable et la maîtrise de l'énergie, l'ADEME a missionné l'architecte Antoine PERRAU (sur financement AFD) pour la révision des termes de références pour les services de consultations pour la réhabilitation des bâtiments publics. Toujours en 2012, deux formations sur la conception bioclimatique avaient été dispensées au Ministère des Infrastructures Publiques lors de missions à La Réunion.

Sur les autres sujets, La France et La Réunion, maintiennent un appui continu

Sur les questions de formations, outre les BPA/CAP agricoles de Rodrigues et dans un avenir proche à Maurice, un premier master en Efficacité Energétique et Développement Durable a vu le jour en 2018 grâce à un partenariat entre l'Université des Mascareignes, l'Université de Limoges et l'Université de La Réunion. Ce cursus permettra à Maurice de former les énergéticiens de demain qui sauront appuyer la transition énergétique.

Dans une même approche, un Master en eau est en cours de préparation avec l'appui d'INTERREG (UE) et toujours avec l'Université de La Réunion et l'Université des Mascareignes. Les problématiques de l'eau, partagées entre les îles, seront ainsi abordées avec un cursus qui fera la part belle à la mobilité des étudiants qui seront amenés à partir à Maurice, La Réunion et Madagascar.

Concernant le transport, un secteur ayant un impact important sur les émissions de gaz, le PNUD soutient actuellement une feuille de route pour le développement du Véhicule Electrique pour les 10 prochaines années. Ce plan stratégique devrait être présenté au courant de l'année 2020.

Pour résumer, grâce au soutien de l'Union Européenne et de la France ; La Réunion est le premier partenaire de Maurice sur le développement durable. Nous pouvons clairement constater une alliance entre les deux îles pour le déploiement de la transition écologique sur les territoires. Cette cohésion permettra ainsi aux îles sœurs d'influer sur la zone OI grâce à des offres de services conjointes et une expérience notable.

Plus d'informations :

Gregory MARTIN – Antenne de La Région Réunion à Maurice
Email : Gregory.martin@cr-reunion.fr – Tel : +230 54 22 53 54

Maurice et La Réunion coopèrent grâce à :



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

